

DEPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS
réf : 201709A

Séance du 25 novembre 2017

Date convocation : 18 novembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Excusés : 3

Votants : 8

L'an deux mille dix-sept et le samedi vingt-cinq novembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Francis PRADERE

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : approbation du rapport de la CLECT du 14 novembre 2017 relatif à la compétence obligatoire « actions de développement économique [...] promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » et au transfert de l'Office de Tourisme de la Commune de Salies-du-Salat à la Communauté de communes Cagire Garonne Salat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2016 portant création et statuts de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la compétence obligatoire développement économique,

VU la délibération (n°2017-02-03) du Conseil communautaire en date du 9 février 2017 portant création de la CLECT, et fixation de sa composition,

VU le règlement intérieur de la CLECT adopté lors de sa première réunion en date du 30 mai 2017,

VU le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

VU le rapport de la CLECT en date du 14 novembre 2017 relatif à la compétence obligatoire « actions de développement économique [...] promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » et au transfert de l'Office de Tourisme de la Commune de Salies-du-Salat à la Communauté de communes Cagire Garonne Salat,

Madame le Maire précise que depuis le 1er janvier 2017, la compétence obligatoire développement économique est ainsi libellée :

« Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ».

Madame le Maire indique que la CLECT a donc travaillé sur le transfert de charge consécutif au transfert de l'Office de Tourisme de la Commune de Salies-du-Salat à la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat.

Cinq réunions ont eu lieu pour aboutir au présent rapport :

- Le 30 mai 2017
- Le 27 juin 2017
- Le 25 juillet 2017
- Le 3 octobre 2017
- Le 14 novembre 2017

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le rapport de la CLECT relatif à la compétence obligatoire « actions de développement économique [...] promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » et au transfert de l'Office de Tourisme de la Commune de Salies-du-Salat à la Communauté de communes Cagire Garonne Salat,

CONSIDERANT que le rapport de la CLECT a été adopté lors de la réunion de la CLECT du 14 novembre 2017 et constitue dès lors la référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation,

CONSIDERANT que le Conseil municipal de chaque commune membre est appelé à se prononcer, dans les conditions de majorité qualifiée prévues à l'article L 5211-5 du CGCT (approbation de deux tiers au moins des conseils municipaux représentant la moitié de la population, ou d'au moins la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population),

CONSIDERANT le rapport de la CLECT en date du 14 novembre 2017,

DECISION :

Le conseil municipal **APPROUVE** le rapport de la CLECT en date du 14 novembre 2017 relatif à la compétence obligatoire « actions de développement économique [...] promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » et au transfert de l'Office de Tourisme de la Commune de Salies-du-Salat à la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON

